



DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
 Nombre de présents : 18
 Nombre de votants : 21
 Date de convocation : 31/03/2016

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 avril 2016

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme COURROS), LAMOTHE, Mme DEGOS, MM. DUBOS, MARSAN, Mmes BRUGAT, DARGELOSSE, M. BRUEY, Mme ULMANN, MM. LAFOURCADE, GAILLARDET (a procuration pour M. DUCASSE), Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH.

Etaient excusés : Mme COURROS (a donné procuration à M. BROQUERES), M. DUCASSE (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mme DUBOIS-MAURY, Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Budget Annexe Régie des Fêtes et Animations – Examen et Vote du budget 2016

Sur proposition du Conseil d'exploitation qui s'est réuni en date du 11 février 2016, et avis favorable du bureau des adjoints en date du 30 mars dernier, il est proposé à notre assemblée d'adopter le budget primitif 2016 du budget annexe de la régie municipale des fêtes et animations.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ADOpte le budget primitif 2016 du budget annexe de la régie municipale des fêtes et animations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 **Le Maire,**
Jean-François BROQUÈRES